

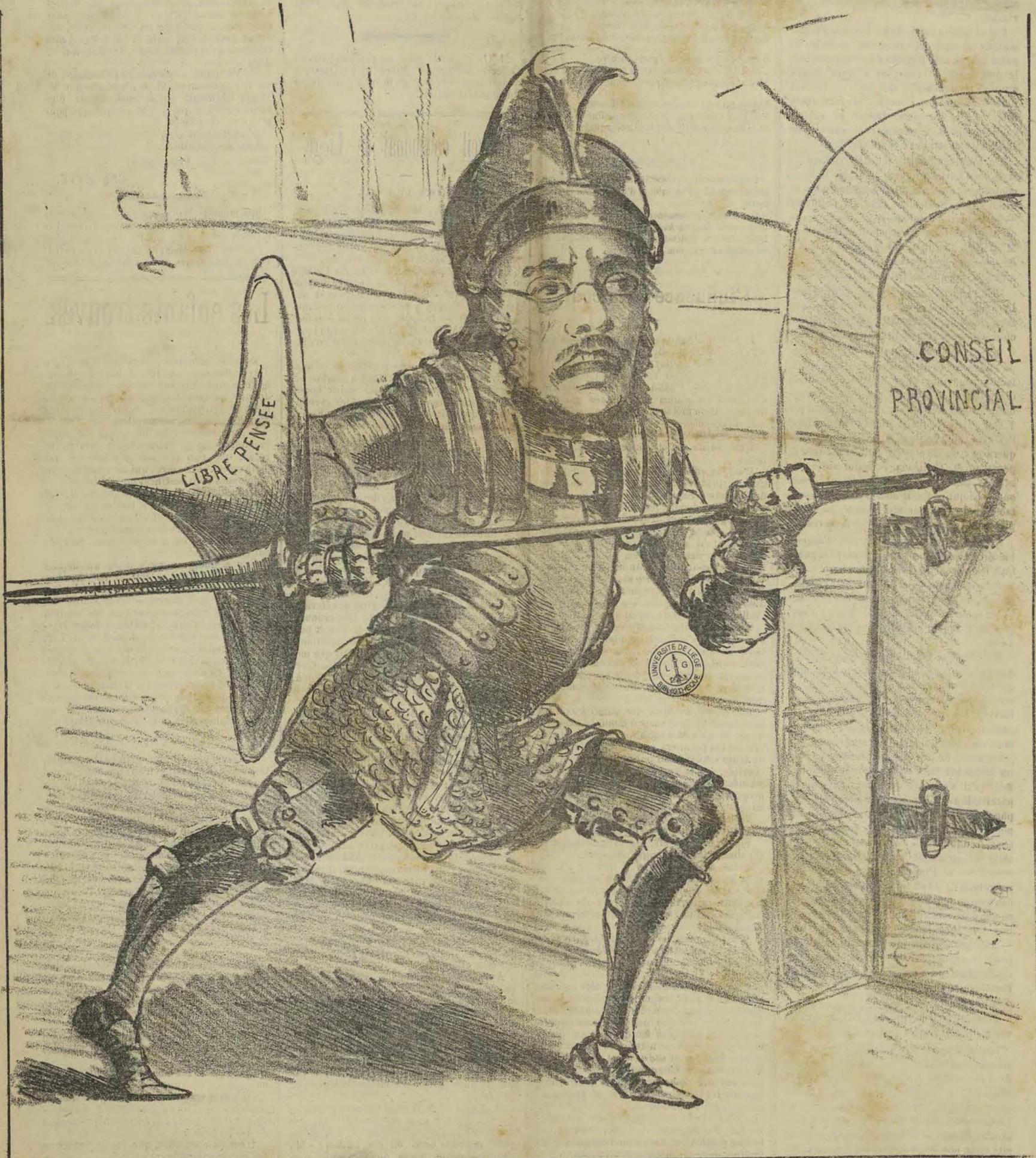
LE **FRONDEUR**

15 C^{MES} = LE N^O

JOURNAL SATIRIQUE PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

ABONNEMENT UN AN (52 N^{OS}) 7.00

BUREAU RUE DE LA METUVE



LE CHAMPION RADICAL

ABONNEMENT :
Un an fr. 7 00
Franco par la Poste

Bureaux :
12 - Rue de l'Étue - 12
A LIÈGE

Rédacteur en chef: H. PECLERS

LE FRONDEUR

Journal Hebdomadaire

SATIRIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

ANNONCES :
La ligne fr. 20

RÉCLAMES :
Dans le corps du journal
La ligne » 1 00
Fait-divers » 3 00

On traite à forfait.

Un vent de fronde s'est levé ce matin, on croit qu'il gronde contre...

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits.

A l'Association libérale.

C'est demain que, pour la troisième fois, les membres de l'Association libérale devront se réunir pour se prononcer sur les propositions du Comité et sur d'autres mauvaises plaisanteries, parmi lesquelles les candidatures pour la prochaine élection provinciale.

De celle-ci rien à dire. Suivant l'usage antique et solennel, on a eu soin de ne point laisser aux membres de l'Association la possibilité de renvoyer à leurs chères études, quelques-uns des doctrinaires les plus invétérés du Conseil; les éminents MM. Goret, Germeau, Robert et autres, continueront à représenter le canton de Liège au Conseil des hypnotisés.

Un seul candidat — inconnu comme le style de Charles-Auguste — un M. Delaye, contrôleur du cadastre à Angleur, pose sa candidature. Seulement, c'est à M. Gillieaux — le rempart d'Angleur — que le champion du cadastre veut faire mesurer le terrain. M. Delaye, paraît-il, ne tient nullement à être conseiller provincial, seulement, il n'entend pas que M. Gillieaux le soit.

Cela rappelle assez — qu'on me pardonne la comparaison — les toutous qui n'ont pas fait, mais qui ne permettent pas aux autres chiens d'approcher de l'assiette.

Rien n'empêche, du reste, les membres de l'Association de se payer la douce satisfaction de voter pour les deux naturels d'Angleur et de rayer le nom d'un doctrinaire un peu plus en vue. Le sympathique Victor Robert ferait même assez bien l'affaire. Il est vrai que M. Delaye, ne manquera pas de dire qu'il entend occuper la place de M. Gillieaux et nulle autre que celle-là, mais on peut parfaitement passer outre, ce qui pourrait nous donner le spectacle d'un conseiller élu malgré lui, à la place d'un conseiller très désireux de rester.

La chose a, du reste, assez peu d'importance, le Conseil provincial ne servant guère qu'à fournir à un certain nombre de notaires, de médecins et de rentiers campagnards, un prétexte honorable pour planter là les épouses légitimes afin de venir passer, le plus gaîment possible, une quinzaine à Liège.

Mais ce qui est beaucoup plus sérieux que l'élection, c'est la proposition du comité qui tend à exclure de l'association — grâce à une cotisation élevée pour les habitants de la ville seuls, alors que les membres des cantons ruraux ne paient rien — les éléments avancés du parti. Le comité sent qu'il joue là une de ses meilleures cartes; aussi ne laisse-t-il rien au hasard. La première fois qu'il s'est agi de voter, l'assemblée paraissait assez disposée à imposer les campagnards. Crac! on met tout le monde à la porte sous prétexte que les campagnards ne sont pas prévenus. La seconde fois — la salle ne paraissait pas meilleure pour le comité — et l'imprimeur, par un hasard providentiel, avait précisément oublié de convoquer les habitants des campagnes, ce qui a permis au comité de mettre encore une fois tout le monde dehors. Ajoutons — afin que ce haut fait ne soit point perdu pour la réputation de son auteur — que l'imprimeur qui a oublié d'envoyer les convocations aux membres, est M. Charles-Auguste Desoer en personne.

Demain, pour la troisième fois, le Comité verra s'il doit risquer la bataille.

Les progressistes, d'ailleurs, peuvent être sûrs de leur affaire. Si le Comité doctrinaire de l'Association ne se croit pas sûr de la majorité, il trouvera encore un prétexte pour renvoyer bredouille les membres de l'Association. Si le contraire se produit, le Comité changera de tactique, et après avoir mis deux fois les progressistes dehors, il les dédommagera largement en les mettant dedans!

CLAPETTE.

PAUVRES PETITS

A. M. ED. DE W.

Il est tombé du nid, au bord de la croisée
Le craintif oiseau, caché dans un coin,
Il voit autour de lui la cohorte empressée
De parents et d'amis accourus de bien loin.

Et chacun, anxieux prévient chaque besoin
Du petit imprudent qui, sa faim apaisée,
S'endort en pépant, la tête bien posée
Sous son aile, à l'abri de tout méchant témoin.

Il est là grelottant sous la porte cochère
L'orphelin misérable, en proie à la misère,
N'ayant pour se couvrir que de minces lambeaux;

Chacun près de lui passe avec indifférence,
Sans même soulager cette grande souffrance...
Ah! l'homme, pour le cœur, vaut moins que les oiseaux

FIX.

Lundi, on a arrêté, place St-Lambert, un monsieur
simplement vêtu d'un habit et d'un chapeau haut de
forme.

Conduit à la permanence, ce monsieur a déclaré
se nommer Charles-Auguste Desoer, imprimeur à
Liège. C'est par distraction, dit-il, qu'il avait oublié
de mettre son pantalon.

L'influence de la cour.

Il y a quelque jours, le *National belge* attirait l'attention sur la situation faite au parti libéral et au pays tout entier, par l'ingérence de ce qu'on est convenu d'appeler « la cour » — c'est-à-dire une douzaine d'officiers de salons et quelques grandes dames plus ou moins dominées par un directeur de conscience — dans des affaires où la dite cour n'a rien à voir.

L'article de notre confrère vient à son heure. Il est, en effet, de notoriété publique que c'est surtout à la cour que l'on doit les déplorables errements suivis par le ministère libéral depuis les élections de 1878. L'échange de vues, l'article 4 de la loi sur l'enseignement primaire, le refus du ministère lorsqu'il s'est agi de supprimer les traitements des chanoines, et, en dernier lieu, la « courtoisie » du même ministère vis-à-vis de « l'arrogance sacerdotale » tout cela — et de l'avis de personnes en situation d'être bien renseignées — nous le devons à l'influence de la cour sur le ministère.

Quand les libéraux sincères demandent aux ministres — leurs mandataires, après tout, et non leurs maîtres — une mesure réellement libérale et démocratique, les ministres le prennent de haut, parlent de leur dignité et posent immédiatement la question de confiance.

Au Palais du Roi, des amouïers, des secrétaires et des dames d'honneur exigent, soutenus et encouragés par ceux qui devraient les premiers en Belgique s'abstenir de toute intervention politique, que l'on soit courtois, poli et soumis envers le clergé. Et les mêmes hommes qui traitaient les députés progressistes en mendiants importuns, s'inclinent et obéissent.

Vis-à-vis de pays, les ministres prennent des attitudes altières et hautesaines.

Vis-à-vis de la cour, les mêmes ministres s'inclinent jusqu'à l'aplatissement. Notre confrère rappelle que l'on a pu voir, au plus fort de la lutte scolaire, la Reine et les dames de son entourage, assister à une distribution de prix de l'école catholique d'un village des environs de Bruxelles!

A ce fait, nous pouvons ajouter celui-ci dont on ne contestera pas la véracité, bien que l'on n'ait point osé en parler jusqu'à présent.

C'est que la commission d'enquête scolaire n'a pas osé aller siéger à Rochefort parce que les libéraux des Ardennes namuroises — moins courtisans que nos ministres ceux-là — avaient prévenus les enquêteurs qu'ils viendraient déclarer nettement devant tous, que la Reine avait usé de toute son influence à Ardennes, à Ciergnon et dans tous les environs des domaines royaux, pour faire désertir les écoles communales et pour peupler les écoles catholiques.

Certes, si au lieu d'être l'épouse du souverain, Sa Majesté était la femme d'un simple particulier, nous n'aurions pas à nous occuper de ses préférences politiques.

Mais, dès le moment où ce pays croit devoir — moyennant plusieurs millions par an — entretenir une famille qui, pour s'être

donnée la peine de naître, est placée au dessus de toutes les autres, il a au moins le droit de demander — et au besoin d'exiger — que l'influence tirée de ce privilège de naissance et de millions accordés aux souverains, ne soit point mise au service d'un parti politique et surtout ne serve point à entraver sourdement l'exécution d'une loi votée par la majorité des Chambres et contresignée par ce même monarque qui la laisse combattre ouvertement par « son auguste compagnie. »

M. Oscar Beck pose sa candidature au Conseil provincial. Nous y reviendrons quand nous aurons reçu la profession de foi du candidat radical.

Conseil communal de Liège.

SÉANCE DU 5 MAI.

A sept heures, M. Warnant entre seul, jette un regard olympien sur le public et s'assied au fauteuil de la présidence. Deux minutes s'écoulent, puis, un à un, les conseillers entrent et la séance commence.

D'abord, les membres de l'ancien Collège ont à subir le supplice de la lecture du procès-verbal, c'est-à-dire qu'ils doivent entendre M. Coirbay leur rappeler, une à une, les amabilités adressées, lors de la dernière séance, à MM. Mottard et C^o. « Collège incapable », « absence de direction de solidarité », tout repasse.

M. Mottard lance des regards suppliants à M. Coirbay. « Abrégez donc » semble-t-il lui dire. M. Magis tache de faire bonne contenance et essaye de plaisanter avec M. Poulet, qui doit l'éreinter plus tard. Enfin, la vraie séance commence.

Voici, dans sa forme dialoguée, le compte-rendu exact — du moins quant au fond — de la discussion.

M. Poulet. — Messieurs, comme il a fortement été question de ma personne pendant la dernière crise, je crois devoir expliquer ma conduite. J'ai été chargé de former un Collège et je dois ajouter que tous les membres du Conseil paraissent disposés à s'immoler pour le salut de la ville et à accepter un claque. Seulement, quand j'ai dit à mes collègues que j'entendais appliquer au pouvoir les principes défendus par moi comme simple conseiller, c'est-à-dire que je voulais supprimer les abus et réformer complètement notre administration vicieuse, on m'a répondu que cela ne se faisait pas, que c'était contraire à toutes les traditions, et je me suis trouvé seul, n'ayant que moi pour former le Collège et trois conseillers pour me tenir lieu de majorité. Voilà, messieurs, pourquoi je n'ai pas formé de Collège.

M. Warnant. — Si M. Poulet avait mon expérience de la politique, il se serait épargné une amère désillusion. Il fallait être d'une rare naïveté pour croire que c'est dans le but de réformer l'administration que nous avons renversé l'ancien Collège. Il s'agissait tout simplement de ne point se présenter devant le corps électoral dans de trop mauvaises conditions. Or, comme l'ancien Collège était impopulaire — et composé de conseillers sortants — nous l'avons remplacé par des conseillers qui n'auraient pas à affronter cette année le corps électoral. Mais à part cela, il est bien entendu qu'il ne doit ni ne peut y avoir rien de changé. Si MM. Poulet et Hanssens ne comprennent pas cela, ils ne sont pas positivement nés pour faire de la politique. (Approbation sur tous les bancs.)

M. Hanssens. — Puisque l'occasion m'en est offerte, je vais m'expliquer en trois mots sur mon attitude.

Ayant renversé l'ancien Collège, je n'ai pas hésité à accepter la mission d'en former un nouveau, lorsque j'y ai été invité par M. le Gouverneur. J'ai seulement fait observer à celui-ci que j'aurais certainement du mal à former un Collège, alors que l'on avait eu soin de me faire appeler, non seulement après MM. Warnant et d'Andrimont, mais aussi après M. Magis, qui n'avait certes pas qualité pour parler au nom du Collège et du Conseil.

M. Magis. — Pardon, Monsieur Hanssens, j'ai été faire à mon camarade Pety, une simple visite d'amitié. C'était si peu officiel qu'il m'avait écrit en ces termes : « Ma vieille branche, viens donc demain chez moi, dans la matinée, étrangler un perroquet. Je te la casse ». Le gouverneur m'a reçu en bras de chemise et nous avons joué aux

quilles, mais il n'a pas été question de la crise communale.

M. Hanssens. — Tiens, M. le gouverneur m'a dit tout le contraire et d'ailleurs, le *Journal de Liège* a eu soin de faire remarquer que l'on vous avait fait appeler avant moi.

M. Magis. — Le *Journal de Liège*, connais pas! Je ne connais pas non plus M. Desoer, rédacteur de cette feuille. Quant à M. Trassenster, je ne le connais que vaguement et, autant qu'il m'en souviennent, pour avoir conduit autrefois un cotillon avec une de ses demoiselles, mais là se bornent mes relations avec l'inspirateur du *Journal de Liège*.

M. Warnant. — Je perdrais l'occasion de parler inutilement, si je n'ajoutais que M. Magis convenait parfaitement pour être bourgmestre et que je n'ai accepté que pour préparer son retour.

L'incident est clos.

La séance continue.

Pour copie :

CLAPETTE.

Dans la nuit de mardi, une centaine d'habitants de la ville, ont été en proie à une insomnie terrible qui a mis sur les dents tous les médecins de Liège. Ces personnes étaient les abonnés au *Journal de Liège* auquel on avait oublié d'envoyer le *Journal*.

Les enfants trouvés.

Demain, dimanche, aura lieu au jardin d'Acclimatation, une fête à laquelle je souhaite le plus éclatant succès — car elle est donnée au profit d'une œuvre, non seulement de charité, mais de justice : la création d'un hospice d'enfants trouvés.

Il est temps que les gens de cœur réagissent contre cette idée, généralement reçue, que l'on n'a pas à s'occuper des malheureux petits êtres qui ne naissent point enveloppés d'un certificat de légitimité.

Du reste, c'est en Belgique seulement, que cette question n'est pas à l'ordre du jour.

Dans tous les pays où elle n'est point résolue, on s'occupe de lui trouver une solution. En France, c'est presque chose faite, de par la loi.

Il y a quelques mois déjà, un député français, M. Rivet, a fait, à la Chambre française, une proposition tendant au rétablissement des *tours* — c'est-à-dire des hospices d'enfants trouvés, où les femmes abandonnées pourraient déposer leurs rejetons sans être forcées de se faire connaître.

La commission spéciale chargée d'examiner la proposition de M. Rivet, à l'unanimité, s'est ralliée aux conclusions du promoteur de ce projet de loi humanitaire.

Il est donc à peu près certain, dès aujourd'hui, que les *tours* seront bientôt légalement rétablis chez nos voisins du Midi.

En Belgique, où tout marche lentement, trop lentement, nous n'en sommes, hélas! pas là. La politique de bascule qui constitue toute notre activité parlementaire, l'éternelle querelle clérico-libérale, absorbe trop notre attention, pour que nous trouvions le temps de nous occuper des misères humaines. Un grand débat entre la droite et la gauche sur « l'arrogance sacerdotale » est certes une chose palpitante. Mais parler des enfants abandonnés, s'occuper des infanticides et des avortements pour les éviter et non pour en punir les auteurs, allons donc! nos législateurs sont bien trop grands seigneurs pour cela.

Mais ce que je ne puis comprendre, c'est que tout le monde ne soit pas d'accord pour reconnaître qu'il y a lieu de donner aux filles qui ont failli, les moyens d'éviter le déshonneur sans recourir pour cela à l'infanticide ou à l'avortement.

Il n'est pas, certes, une bonne raison qui s'oppose au rétablissement des hospices d'enfants trouvés.

On favorise les abandons d'enfants, dit-on.

C'est très vrai, mais si à mesure que les abandons d'enfants augmentent, les infanticides diminuent, l'opération n'est-elle pas déjà bien belle?

Il est clair, en effet, que les seules mères qui déposeraient leurs enfants dans les hospices d'enfants trouvés, sont celles qui ne peuvent ou ne veulent les garder.

Dans les deux cas, la création des *tours*

sauverait les enfants de la misère, des mauvais traitements, ou de la mort.

Il me semble que ce but est assez beau pour que l'on essaye de l'atteindre.

Il y a, il est vrai, la grande raison de moralité alléguée par Joseph Prudhomme — souverain maître en notre pays — c'est qu'en rétablissant les *tours*, on favoriserait l'inconduite des jeunes filles et on augmenterait le nombre des enfants illégitimes.

Celle-là, par exemple, est trop forte ! Comme si, en cédant, une jeune fille allait penser à l'hospice des enfants trouvés ! comme si les femmes faisaient des enfants pour leur plaisir !

Vous entendez d'ici le dialogue.
— Lucie, je t'en prie !
— Non, Arthur, je ne veux pas, maman me l'a défendu !

— Mais, ma chérie, il y a un hospice d'enfants trouvés.
— Ah, quel bonheur !... je t'aime !...

Mon Dieu, quand une femme cède, elle obéit simplement à la passion, à la nature, mais elle ne songe plus aux conséquences de sa faute — car sa résistance cesse précisément au moment où elle oublie tout.

D'ailleurs, quels que soient les reproches que l'on puisse adresser aux mères, les enfants, dans aucun cas, ne peuvent être responsables. Ils n'ont certes pas demandé à venir au monde et il est injuste, il est barbare de livrer à la misère ou à la mort, de pauvres petits êtres coupables d'être nés sans que l'officier de l'état-civil se soit mêlé de la chose.

CLAPETTE.

Liège l'été. — La *Meuse* reproduit — en se ralliant sans réserve à nos conclusions — l'article publié à cette même place sur l'absence de toute distraction à Liège pendant l'été. C'est quelque chose, mais il y a mieux à faire. Pourquoi — puisque nos édiles ne bougent pas — ne formerait-on pas même officieusement, un comité des fêtes, composé des présidents de nos principales sociétés et de quelques personnes dévouées ? Ce comité pourrait organiser des fêtes, solliciter des subsides et, en un mot, prendre les mesures propres à enlever un peu la ville pendant l'été et enrayer une désertion très préjudiciable au commerce liégeois.

Qu'en pense la *Meuse* ?

Çà et là.

Pour qui a vu à l'œuvre, en ces derniers temps, le Conseil communal de Liège, il paraissait établi que la majorité des membres de ce conseil résumait admirablement le type des hommes politiques-mollusques, incrustés dans leurs bancs comme les huîtres dans les leurs. Le refus, par l'immense majorité des conseillers, de donner leur démission alors qu'ils se reconnaissent incapables de former un Collège sérieux et capable, paraissait, en effet, assez caractéristique. Il est impossible, se disait-on, d'aller plus loin dans la voie de l'aplatissement.

On se trompait. Seraing possède, non pas tout un conseil, il est vrai, mais un collège qui est assurément de force à rendre pas mal de points à la majorité de notre Conseil. Ce Collège — composé de doctrinaires de la plus belle eau, humbles serviteurs de S. M. Sadoine I^{er} — a été mis en minorité, il y a déjà près de deux mois, par la majorité du Conseil. Vous croyez que le Collège a fait ce que le nôtre a bien dû se résigner à faire : donner sa démission. Pas du tout, le Collège a fait la bête, feignant de n'avoir pas compris. Depuis, il ne se passe pas une séance sans que la majorité progressiste du Conseil sérésien, n'applique au Collège quelques coups de pieds au cul, sous forme d'ordres du jour de défiance ; le Collège ne veut pas toujours s'en aller.

A la dernière séance, voici l'aimable ordre du jour proposé par M. Brouhon, chef de l'opposition, ou plutôt de la majorité progressiste :

Attendu que, antérieurement, à plusieurs reprises et pour des faits graves, la majorité du conseil a refusé sa confiance au collège ;

Attendu que le collège ayant annoncé sa démission, il est permis de croire qu'il a induit le conseil en erreur, puisque le gouvernement ne prend aucune détermination ;

Attendu que le gouvernement — s'il a reçu notification de la démission du collège — ne peut reconnaître l'intérêt de la commune de Seraing pas plus que dans les circonstances analogues il n'a méconnu l'intérêt de la commune de Liège en acceptant la démission du collège échevinal de la dite commune ;

Attendu que la loi doit être appliquée d'une manière impartiale et qu'elle ne doit pas tenir compte des préoccupations ou des intérêts personnels ;

Attendu que la situation de la commune de Seraing ne fait que s'aggraver sous la direction d'un collège dépourvu d'autorité et dont le maintien est un défi à l'opinion publique et à la majorité du conseil.

Le Conseil.
Persiste à refuser sa confiance au collège et déclare qu'il repoussera dorénavant tout ce que le collège proposera.

Après cela, dites-vous, le Collège a compris qu'il n'avait qu'à s'en aller.

Parfaitement. Seulement, il s'en est allé... sans vouloir mettre l'ordre du jour aux voix et toujours sans donner sa démission.

Joli n'est pas, comme spécimen d'avachissement.

On a pu lire dans les journaux le récit du terrible accident arrivé à l'étang d'Ixelles, où deux individus sont parvenus à se noyer. Il paraîtrait que les malheureux sont des promoteurs de Bruxelles-port-de-mer, qui ont poussé le dévouement jusqu'à sacrifier leur vie pour prouver qu'il y a assez d'eau dans le futur port-de-mer pour y noyer deux personnes à la fois.

Si les horreurs qui ont accompagné, à Paris, l'exécution du malheureux Campi, ne suffisent pas pour décider le gouvernement français à proposer aux Chambres l'abolition de la peine de mort, on doit désespérer de l'avenir de la République.

Rien de plus ignoble, en effet, que l'attitude de cette population allant assister, comme à une partie de plaisir, à la mort d'un malheureux — qui a peut-être eu pour tuer M. Ducros, une de ces raisons qui excusent un crime quand elles ne le justifient pas.

La haute gomme des deux sexes s'est fait tout particulièrement remarquer par son empressement à se rendre à la petite fête.

Voici en quels termes charmants, le chroniqueur mondain et demi-mondain d'un grand journal parisien nous met au courant de ce qu'il convient de faire pour appartenir au tout-Paris

« La vie parisienne est décidément une chose bien curieuse, car où que vous soyez, vous êtes sûr de rencontrer le pschutt, le v'lan et le tseng.

« Avant-hier, j'applaudissais Théo qui faisait sa rentrée dans *Madame Boniface*. En sortant de là, j'allais sabler quelques bouteilles de champagne en attendant l'exécution de Campi et le soir j'étais au vernissage. Vous me croirez si vous voulez, mais j'y ai retrouvé toutes les têtes que j'avais vues dans ces diverses étapes. Je me demande réellement comment sont bâtis tous ces gens-là pour pouvoir mener une vie pareille. »

Sabler quelques bouteilles en attendant l'exécution de Campi ! quelle aimable désinvolture, messeigneurs — et comme on voit bien que l'auteur de cet « écho » a le cœur haut placé.

C'est que ce n'est pas à lui qu'une exécution capitale fait peur !

La scène se passe sur les marches du Perron de l'hôtel-de-ville.

Deux échevins causent.
Premier échevin. — Tout de même, ça n'est pas gai d'être échevin ; on s'astreint à une masse de corvées.

Second échevin. — Oui, c'est, en effet, très astreignant !

Mercrèdi, une personne qui paraissait se rendre chez M. Trassenster, a voulu absolument glisser trois centimes dans la main du pompier de service à l'abbaye du pont de la Boverie.

C'était M. Charles-Auguste Descor, imprimeur à Liège qui avait oublié que le péage du pont est aboli.

CHRONIQUE.

Pour le Liégeois — j'entend le vrai Liégeois, attaché aux traditions de sa ville natale — le mois de mai n'est point le mois des amours et des fleurs. C'est mieux que cela, c'est le mois des asperges.

Cette préférence accordée au légume qui, avec le seul et unique vin de pays authentique, fait la réputation de la maison Chaumont, prouve d'ailleurs combien est pratique et sérieux l'esprit de mes concitoyens. Depuis bien des années les fleurs et les amours ont cessé d'accorder au mois de mai une préférence — dont, à vrai dire, ce mois se montrait peu digne, en donnant l'hospitalité à des rafales de bise et à des giboulées desquelles le mois de mars lui-même se montra jaloux, au point d'intenter à son printanier confrère, devant le tribunal de première instance du Paradis, une action en concurrence déloyale.

Les asperges, elles, fidèles au rendez-vous que leur assigne la gourmandise, ne laissent jamais passer le mois de mai sans se montrer. Et alors, graves, recueillis, comme il convient à de vrais croyants, les adorateurs de l'asperge, par files longues et serrées, se rendent au temple du faubourg afin d'y dévorer respectueusement leur divinité — ce qui n'a rien d'extraordinaire, les catholiques mangent bien leur Dieu sous la forme, beaucoup moins agréable, d'une hostie — sans sauce.

Il est vrai que si, de la préparation à faire subir au bon Dieu avant de le servir aux fidèles, les inventeurs de la religion catholique ont exclu la sauce, ça probablement été pour éviter plus tard aux pères de l'Eglise l'ennui d'avoir à se prononcer entre les différentes sauces que les théologiens — et les gourmands — n'auraient pas manqué de proposer, chacun excommuniant, de la façon la plus majeure, les partisans d'une sauce concurrente.

Bien qu'il n'y paraisse guère, la sauce est, en effet, la question qui semble devoir éternellement diviser l'humanité, en commençant par les parlements pour arriver aux amateurs d'asperges.

On a souvent rappelé cette mémorable discussion à laquelle se livra, un jour durant,

le Sénat romain, sur la question de savoir à quelle sauce on accommoderait un gros turbot offert à un empereur dont le nom méchappe.

Certains, historiens — très forts — ont, il est vrai, prétendu que la chose n'était point vraie et que le dit turbot n'était qu'un gigantesque canard. D'autres — non moins forts — ont affirmé l'authenticité du fait, en étayant leur argumentation d'une foule de citations des auteurs latins contemporains du turbot.

Sans avoir la prétention de me prononcer entre ces opinions diverses, je me permets, cependant, de trouver que la chose ne me paraît point invraisemblable, les Sénats et les Parlements d'aujourd'hui, se livrant encore journellement à des discussions interminables, sur les différentes sauces auxquelles il convient d'accommoder — non plus les turbots, mais les contribuables.

Car, il ne faut pas que nous nous fassions illusion. Sur un point, les partis qui, en Belgique comme ailleurs, se disputent le pouvoir, sont parfaitement d'accord, c'est que nous devons être mangés. Seulement, chaque parti à sa sauce. En Belgique nous avons le choix entre la sauce blanche doctrinaire et la sauce à l'huile cléricale. Mais, s'il nous arrive de demander à n'être pas mangés du tout, à quelque sauce que ce soit, on ne manque point de nous répondre, comme aux poissons de la fable : vous sortez de la question !

Comme les partis politiques, les amateurs d'asperges (j'aime à croire que l'on remarquera l'habileté de cette transition), sont d'accord sur un point : c'est que les asperges doivent être mangées. Mais sur la question de la sauce, la division est profonde. Les uns tiennent pour l'huile, les autres pour la sauce blanche.

La lutte, assurément, n'a plus des proportions épiques, chacun ayant pris le sage parti de faire accommoder les asperges selon ses goûts particuliers, mais, en France, sous l'ancien régime, les discussions entre les amateurs d'asperges, partisans de l'huile, d'une part, partisans de la sauce, de l'autre, étaient parfois violentes. Les hommes les plus célèbres ne dédaignaient point de prendre part au combat, et à cette époque où si l'esprit ne courait pas les rues, il courait du moins encore les salons des grands — juste le contraire d'aujourd'hui — on vit les partisans de la sauce et ceux de l'huile se larder mutuellement de plus d'épigrammes qu'il n'en faudrait de nos jours pour renverser une douzaine de ministères.

Fontenelle lui-même — qui n'était cependant pas le premier venu — se faisait remarquer parmi les « sauciers » les plus acharnés. Il avait au sujet des asperges, des discussions interminables avec un autre brillant esprit de l'époque, son ami intime, l'abbé Dubos.

L'histoire de leur dernière discussion, bien qu'elle soit vieille d'un siècle et demi et qu'elle ait été contée il y a quelque quarante ans, par Alphonse Karr, me paraît encore d'une actualité suffisante — par ce temps d'asperges — pour que je croie pouvoir la rappeler à nos lecteurs !

Fontenelle et l'abbé Dubos, vieux amis, mangeaient souvent ensemble ; — tous deux étaient connaisseurs en bons morceaux, et aimaient à ne pas manger toujours avec des ignorants. Tous deux aimaient les asperges ; mais Fontenelle ne les aimait qu'à la sauce ; l'abbé ne les mangeait qu'à l'huile. Ce grave débat se décidait d'ordinaire aux échecs, où tous deux se piquaient d'être d'une certaine force. Un jour, — c'était la première fois de l'année qu'ils en devaient manger, — leur débat se renouvela avec une nouvelle force.

— Quel dommage ! disait l'abbé, de gâter de si magnifiques asperges par un odieux brouet blanc !

J'aime mieux n'en pas manger que de les manger à l'huile, répondait Fontenelle ; si on les a fait à l'huile, vous les mangerez toutes, et demain je m'enfermerai seul pour en manger à mon aise, — à la sauce.

On plaida avec esprit, avec talent, de part et d'autre, — mais cela ne servit qu'à affermir les deux adversaires dans leur opinion. On apporta les échecs. — Jamais combat ne fut plus sérieux, jamais victoire ne fut disputée avec plus d'acharnement. — L'abbé gagne la première partie, — Fontenelle gagne la seconde. — La troisième, — la belle, — celle qui décidera la question, va commencer, elle commence : — les deux ennemis sont silencieux ; — ils respirent à peine ; — les pions ne marchent qu'à des intervalles inusitées ; — on ne veut rien laisser au hasard ; on ne risque rien ; — il ne se commet pas une faute, pas une imprudence. — Les fous, les cavaliers, les dames, sont défendus et enlevés tour à tour ; — je ne parle pas des humbles pions, vile multitude, comme on dit maintenant, ce qui est grossier, — même dans une chambre des députés. — Les deux rois sont presque seuls, leurs défenseurs sont au pouvoir de l'ennemi ; — mais, comme Louis XIV, que sa grandeur attachait au rivage, — ils ne peuvent combattre ; — tout au plus peuvent-ils frapper de leur sceptre, l'imprudent qui leur marche sur les pieds. — Toutes les ruses de guerre connues sont employées par les deux chefs, quelques-unes, improvisées, paraissent pour la première fois ; — mais il

vient un moment où il est évident que la guerre n'aura pas de résultat. — Chacune des deux armées est devenue trop faible pour faire mat le roi de l'autre ; — on promènerait pendant un siècle les derniers pions.

Apparent rari nantes.

On se batrait toujours sans se vaincre jamais : — la partie est nulle. — En recommencera-t-on une autre ? — Les combattants sont épuisés, haletants. — D'ailleurs, on joue trop cher. — Manger pour la première fois des asperges et les manger mauvaises ! on ne veut plus en courir le risque. — Le dieu des armées, en laissant la victoire incertaine, a donné son avis : — on fait venir la cuisinière ; elle divisera les asperges ; — la moitié à la sauce, la moitié à l'huile. — Chacun donne ses avis et fait ses recommandations, et on attend le dîner en parlant d'autre chose. Il faisait chaud ; le jeu acharné des échecs occupe violemment l'attention et porte le sang à la tête. — Tout-à-coup l'abbé rougit, pâlit, chancelle et tombe sans mouvement : — une congestion subite l'a tué. — Fontenelle — s'élançant sur la sonnette, ouvre la porte, — et crie, du haut de l'escalier, à la cuisinière qui accourt : « Toutes à la sauce, les asperges ! » Voilà l'histoire.

Quelle jolie moralité j'en pourrais tirer, et comme j'aurais la partie belle pour tonner contre un légume qui peut faire oublier à ce point les devoirs de l'amitié — si moi-même je n'aimais pas les asperges !

CLAPETTE.

Sport. — Nous apprenons avec plaisir que le *Royal Sport nautique* faisant droit à une réclamation que nous avions formulée, a ajouté une course pour gigs à six rameurs, au programme des régates du 18 de ce mois. — P. M. Dimanche 25, courses de cheyaux à Liège.

C'est demain dimanche qu'aura lieu le Congrès organisé à Liège par la fédération des Jeunes Gardes de Belgique. Ce Congrès se tiendra au local de *Fontainebleau*, à 3 heures de l'après-midi, et le soir, à 7 heures, la Jeune Garde libérale de Liège réunira, au même local, les congressistes et leur offrira une fête de propagande.

Le programme de la fête du soir se compose de *L'Habit Vert* comédie en un acte de A. de Musset et E. Augier d'une causerie par M. Th. Blanvalet, rédacteur en chef de *La Ligne Droite*, du *Serment d'Honneur*, comédie en un acte, de H. Muger et d'un brillant intermède.

Après le spectacle, bal à grand orchestre. Prix des places : Réservées fr. 2 ; premiers, fr. 1 ; galeries 50 centimes.

Dimanche 11 mai, à 4 heures, aura lieu au Jardin d'Acclimatation, un magnifique concert organisé par la *Legia* et l'harmonie du 9^{me} de Ligne.

Prix d'entrée : A l'avance, 4 francs ; à l'entrée, 2 francs. La moitié de la recette devant former la première souscription pour la fondation d'un hospice des enfants trouvés, nous ne saurions trop recommander ce concert à nos lecteurs. (On peut se procurer des cartes aux magasins du *Louvre* et dans les principaux cafés.)

Eden - Théâtre

Direction SENN.

Bureau à 7 1/2 h. — Rideau à 8 0/0 h.

Tous les soirs

SPECTACLE VARIÉ

GRANDE ATTRACTION

Représentation des Bozza avec leur batterie de cuisine infernale. — Chansonnettes comiques. — Excentricités, etc.

Vendredi 16 mai, représentation extraordinaire au bénéfice de M. Billon, régisseur général.

Trinck-Hall d'Avroy

SAISON D'ÉTÉ

DIMANCHE 11 MAI

A 4 heures, grand concert de symphonie, sous la direction de M. D.-D. MEURON.

DEMANDEZ

L'AMER CRESSON

Le *Cresson* est universellement reconnu comme l'aliment le plus sain.

C'est cette plante, ainsi que les écorces d'oranges mères, etc., qui forment la base essentielle de

L'Amer Cresson

les plus délicieux des apéritifs. Le seul que les plus éminents chimistes déclarent ne contenir aucun principe nuisible.

L'Amer Cresson

se prend pur, avec du genièvre ou de l'eau ordinaire

Il faut se garder de le mélanger à aucune autre liqueur pour ne pas altérer ses incomparables qualités.

En vente partout

AVIS AUX PERSONNES QUI PARTENT POUR LA CAMPAGNE : Ombrelles satin soie, toutes nuances, grande taille, fr. 5-90. — Très jolies ombrelles de jardin pour dames, depuis 1-75 à 3 fr. — Encas satin noir soie, fr. 4-50, à la grande maison de parapluies, rue Léopold, 48.

— J. Le Rousseau, horloger-bijoutier, vient d'ouvrir une seconde maison d'horlogerie rue de Gueldre, 12, près de la rue Léopold, correspondant avec l'ancienne maison, 8, rue Sur-Meuse. Ce magasin contiendra spécialement un bel assortiment de pendules en tous genres, régulateurs, réveils et horloges de toute espèce aux prix les plus avantageux et de qualité supérieure. Bien remarquer l'adresse rue Sur-Meuse, 8, et rue de Gueldre, 12, Liège.

Liège — Imp. E. PIERRE et frère, r. de l'Etuve, 12.

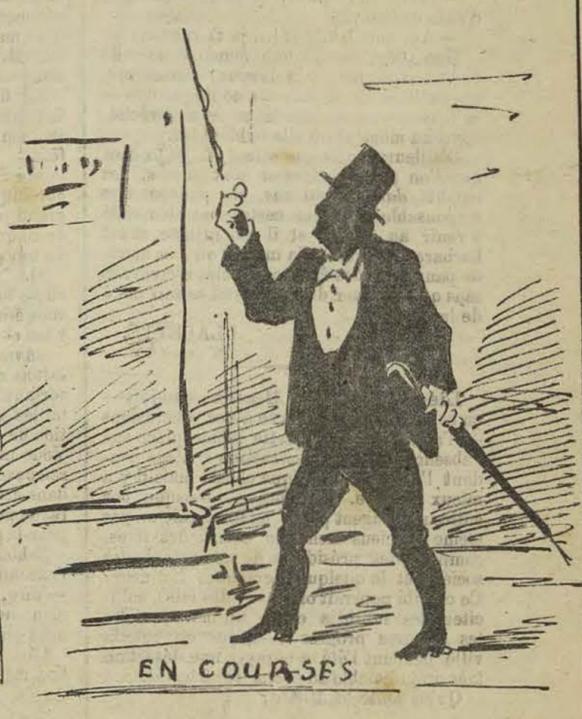
MAI QUEL PLAISIR D'ÊTRE CANDIDAT.



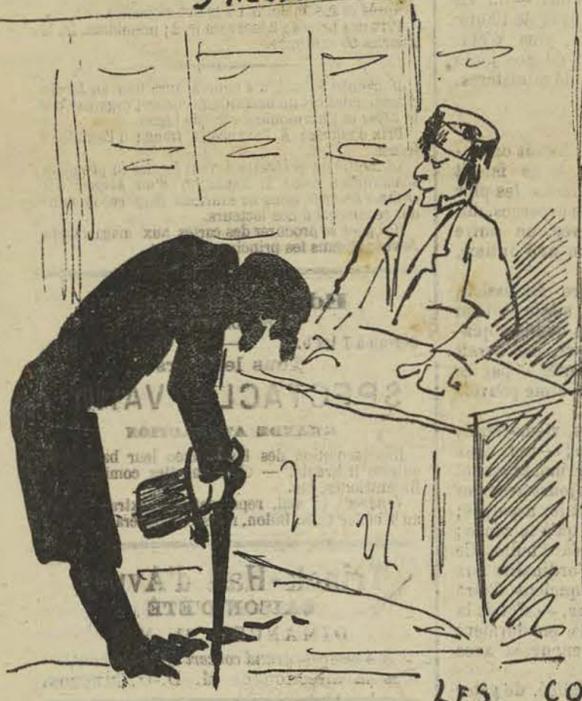
5 HEURES DU MATIN



LA LECTURE DES JOURNAUX.



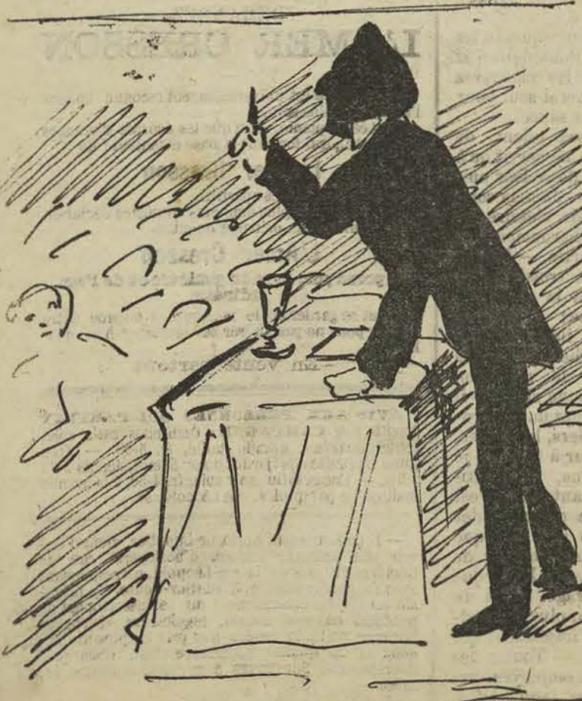
EN COURSES



LES COURBETTES



AU CABARET



AU MEETING



'A LA PORTE! A LA PORTE!



MINUIT! ENFIN!!!